



Conditions d'utilisation de l'application "My Tango TV"

Généralités :

« My Tango TV » (ci-après « le Service » ou « l'Application ») est une application mobile, option spécifique du service Tango TV, qui constitue le service principal. Elle consiste à donner accès au Client à un certain contenu (ci-après, « le Contenu TV App »), faisant partie du contenu plus large proposé dans le cadre du service TV de Tango.

En utilisant le Service, l'utilisateur accepte intégralement et inconditionnellement : (i) les présentes Conditions d'utilisation, (ii) les Conditions Particulières pour les services Tango TV (ci-après « le Contrat Principal »), disponibles sur <https://www.tango.lu/fr/particulier/aide-support/documentation-legale/information-produit/conditions-generales-infos-sur-la-consommation>, (iii) la politique en matière de protection des données à caractère personnel, disponible sur <https://www.tango.lu/fr/politique-en-matiere-de-protection-des-donnees-caractere-personnel>, et (iv) la politique de neutralité de l'internet et qualité de l'accès à internet disponible sur <https://www.tango.lu/fr/particulier/aide-support/documentation-legale/information-produit/internet-policy>.

Le Service est mis à disposition par Proximus Luxembourg S.A., dont le siège social est établi au 18 rue du Puits Romain, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, commercialisant ses services de télécommunication destinés aux clients résidentiels sous la marque « Tango » (la société Proximus Luxembourg S.A. sera ci-après désignée « Tango »).

Article 1 : Accès

L'Application est disponible sous le nom « My Tango TV » et avec l'identifiant *tv.tango.mobile* sur Google Play.

Elle est également disponible sur l'App Store.

L'accès à l'Application se fait via Internet et nécessite :

- un accès internet large bande ou par réseau mobile ;
- un terminal de réception connecté à Internet, comme une tablette ou un smartphone ;
- une résidence habituelle sur le territoire luxembourgeois.

Pour pouvoir utiliser le Service, le Client doit, dans tous les cas, sélectionner, télécharger et installer l'application sur son terminal mobile. Pour pouvoir lancer l'Application, le Client doit utiliser les identifiants qui lui ont été attribués par Tango, lors de sa souscription au Contrat Principal.

Selon la réglementation européenne, le Client peut également avoir accès à l'Application partout dans l'Union Européenne, à condition que le Client respecte les mesures mises en place par Tango pour vérifier que le Client a bien sa résidence habituelle au Luxembourg et ne se trouve dans un autre Etat membre de l'Union Européenne que de manière temporaire.

Article 2 : Licence d'utilisation

L'Application est réservée à une utilisation privée, non commerciale, dans le cercle de famille. Le Contenu TV App est protégé par des droits intellectuels de tiers et/ou de Tango et toute utilisation non autorisée peut mener à des poursuites civiles et/ou pénales. Le client s'engage à ne pas utiliser le Contenu TV App de manière non autorisée et, notamment, à respecter les droits intellectuels relatifs au Contenu TV App.

Les utilisateurs du Service se voient accorder une licence personnelle, non-exclusive et incessible en vue de l'accès au Service et de son utilisation, dans le strict respect des présentes Conditions d'utilisation. Les utilisateurs ne se voient accorder aucun droit de propriété intellectuelle sur le Service ou sur les sites web ou les contenus auxquels il est fait référence.

Tout le Contenu TV App est protégé par les lois sur les droits d'auteur applicables.

Article 3 : Contenu

Le Contenu TV App peut permettre de regarder des programmes TV diffusés en direct ou enregistrés par le Client et/ou d'utiliser certaines applications telles que la possibilité de donner un ordre d'enregistrement à distance d'un programme TV, la consultation du guide des programmes TV, etc...



Toutefois, l'étendue exacte du Contenu TV App auquel un Client peut avoir accès ainsi que les conditions de cet accès, notamment le caractère gratuit ou payant, peuvent varier en fonction de l'Offre applicable au Client et des options choisies par le Client.

L'Application et le Contenu TV App ne sont pas les mêmes que le service et contenu du service TV de Tango.

Tout comme le service et le contenu TV, l'Application et le Contenu TV App sont, par nature, évolutifs. Les services médias audiovisuels, le catalogue des films disponibles à la demande, les applications interactives etc..., peuvent être modifiés à tout moment par Tango. Tango informe le Client de telles modifications dès que possible, de la façon que Tango juge appropriée. Aucune indemnité n'est due au client du fait de ces modifications.

Article 4 : Utilisation acceptable

Le Service peut exclusivement être utilisé à des fins personnelles et non commerciales. L'utilisateur ne peut pas, et ne peut pas encourager, assister ou autoriser toute autre personne à dériver, distribuer, adapter, exploiter, modifier, décomposer, décompiler, désassembler ou autrement manipuler le Service. Ceci inclut, mais n'est pas limité à :

- séparer toute composante individuelle de l'Application pour une utilisation autre que celle de recevoir les Services ;
- l'incorporation de toute partie du Service dans des programmes tiers ;
- la vente, la location, le prêt, la distribution, la transformation ou la sous-licence de l'Application ou toute autre cession de droits sur l'Application en tout ou en partie.

Les utilisateurs conviennent explicitement qu'ils utilisent à leurs propres risques le Service et les sites web, les applications mobiles ou les contenus auxquels il est fait référence.

Article 4: Mises à jour, maintenance et support

Afin de maintenir l'Application à jour, Tango peut fournir des mises à jour automatiques ou manuelles à tout moment et sans préavis. Il en est de même en cas de maintenance ou de support du Service, susceptible d'engendrer des interruptions.

Tango se réserve le droit de modifier, d'ajouter et/ou de supprimer tout élément du contenu de l'Application. Tango informe le client de telles modifications dès que possible, de la façon que Tango juge appropriée. Aucune indemnité n'est due au client du fait de ces modifications.

Article 5 : Garanties relatives au Service

La qualité de réception de TV App dépend dans tous les cas de l'accès Internet que le Client utilise. Les conditions relatives à l'accès Internet fixe et/ou mobile du Client sont régies par le contrat conclu entre le Client et son fournisseur d'accès Internet fixe ou mobile.

Tango met en œuvre tous les efforts raisonnables dont elle dispose pour assurer un Service ininterrompu, un Service de bonne qualité et rectifier les éventuels mauvais fonctionnements. Toutefois, Tango décline toute responsabilité pour les dommages ou pertes subis dans le cadre de l'utilisation du Service et de son contenu.

A titre d'exemple, mais de manière non-limitative :

- Tango n'est pas responsable de la disponibilité, de l'exactitude, de la fiabilité et de la compatibilité du Service et de son contenu ;
- Tango ne garantit pas que le Service et son contenu fonctionneront de manière ininterrompue ou sans erreur/virus.

Le Client reconnaît et accepte que Tango n'a aucune influence sur le Contenu édité par des tiers et n'offre, par conséquent, aucune garantie sur la qualité, la légalité de celui-ci et n'assume aucune responsabilité corrélative.

Entre autres, et sans préjudice d'une offre commerciale spécifique différente, le prix relatif à l'Accès Internet fixe et/ou mobile et au trafic généré par l'accès à l'Application via Internet sont à charge du Client



Article 6 : Données personnelles

La collecte, l'utilisation et la transmission de données à caractère personnel lors de l'utilisation de l'Application s'effectue dans le cadre de la réglementation européenne sur la protection des données à caractère personnel.

A titre d'information, l'Application est équipée d'un logiciel enregistrant et sauvegardant les manipulations exécutées, et ce de manière anonyme. Ces données peuvent être utilisées pour :

- permettre la bonne exécution du Contrat Principal ;
- pouvoir fournir correctement les services Tango TV ;
- pouvoir formuler des recommandations personnalisées relatives aux services Tango TV ;
- permettre la gestion de la clientèle ;
- réaliser des études de marché ;
- permettre la détection de fraudes ou des violations des droits de propriété intellectuelle.

L'Application dispose d'un système de contrôle parental, qui permet la sécurisation des contenus non-appropriés aux enfants. Le Client, responsable de la configuration et de la bonne gestion du code parental confidentiel, s'engage à ne pas le transmettre à des tiers.

L'utilisation par un tiers mineur doit se faire sous la responsabilité du Client.

Toute utilisation après la saisie du code parental est présumée avoir été faite par l'utilisateur ou avec son accord.

L'intégralité de la politique de Tango en matière de protection des données à caractère personnel est disponible sur <https://www.tango.lu/fr/politique-en-matiere-de-protection-des-donnees-caractere-personnel>.

Article 7 : Résiliation

Tango se réserve le droit, à sa seule discrétion, de restreindre, suspendre ou résilier l'accès de l'utilisateur à tout ou partie du Service, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, sans préavis ou responsabilité. Inversement, l'utilisateur peut mettre fin à son accès au Service à tout moment en cessant d'utiliser le Service et en désinstallant toutes les copies de l'Application de ses appareils mobiles.

Article 8: Divers

En cas d'invalidité, d'illégalité ou d'inapplicabilité d'une ou de plusieurs clauses des présentes Conditions d'utilisation, l'ensemble des autres conditions restent pleinement valides et applicables. La disposition totalement ou partiellement nulle sera considérée comme nulle et non avenue, toutes autres modalités restant d'application.

Le défaut de l'une ou l'autre partie d'exercer l'un ou l'autre de ses droits ou responsabilités ne constitue pas ou n'est pas réputé constituer une renonciation à l'un ou l'autre de ces droits.

Tango se réserve le droit de réviser les présentes Conditions d'utilisation à tout moment. Une telle révision sera exécutoire et entrera en vigueur immédiatement à sa publication. L'utilisation du Service par l'utilisateur constitue son accord à toute révision des présentes Conditions d'utilisation.

Article 9: Droit applicable et compétence des tribunaux

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le droit luxembourgeois. Tout litige découlant de ou en relation avec les présentes Conditions d'utilisation sont du ressort exclusif des tribunaux compétents de la Ville de Luxembourg.